

Fiche cadre n° 26  
**Participer à la mise en réseau des collèges ruraux**

**L'action dans le projet académique...**

**Levier n°2** Un pilotage sur le territoire à même d'assurer l'équité.  
**Action n°6** Favoriser le maillage rural et urbain.

Comité opérationnel de programme (Cop) : -  
Action inscrite au Cop :  oui  non

**Pilote(s) de l'action**

Cardie, Annie Hugon.

**Objectifs de l'action**

- 1/ Réduire les iniquités territoriales sociales et culturelles et lutter contre les déterminismes.
- 2/ Favoriser l'ouverture et le désenclavement des collèges ruraux.
- 3/ Favoriser les poursuites d'études et la continuité des parcours des élèves.
- 4/ Développer l'ambition scolaire à travers des projets innovants valorisants (motivation, estime de soi...).
- 5/ Utiliser le développement professionnel des enseignants comme levier.

**Public visé**

Collèges ruraux de l'académie en particulier les départements du sud (Cher, Indre, Loir-et-Cher).

**Modalités de l'action**

- 1/ Impulser des initiatives innovantes mettant en œuvre une pédagogie adaptée (parcours, projets...).
- 2/ Accompagner et soutenir des projets innovants favorisant l'ouverture et la mobilité et/ou utilisant le numérique.
- 3/ Mettre en réseau les équipes des établissements porteurs de projets et favoriser la mutualisation des projets par le biais des outils Cardie.
- 4/ Favoriser le travail collectif par la mutualisation et les interactions.

**Calendrier**

- > Calendrier de l'appel à projets globalisé.
- > Accompagnement des équipes sur deux années scolaires.
- > Communication sur les projets année 2 et suivantes.

## Évaluation

### **Indicateurs de fonctionnement**

- > Nombre de projets, d'établissements et de personnes impliqués.
- > Visibilité, communication et mutualisation des projets (fiches *Expérithèque*, site académique...)
- > Implication des acteurs académiques dans l'innovation (groupes sur Respire, d'équipes engagées, participation à des événements académique et nationaux...).

### **Indicateurs de résultat**

- > Résultats scolaires des élèves des collèges ruraux.
- > Orientation post 3<sup>ème</sup>.